



Commune de Leysin



Budget 2026

Table des matières

1. Préavis de la Municipalité n° 06/2025	3 - 9
2. Charges par nature et graphiques	10-12
3. Revenus par nature et graphiques	13-15
4. Charges et revenus par fonction	16-17



Commune de Leysin

Leysin, le 31 octobre 2025/JMU/FM

AU CONSEIL COMMUNAL
DE ET A
1854 LEYSIN

PREAVIS NO 06/2025 - BUDGET 2026

Délégués de la Municipalité : Le corps au complet

Madame la Présidente, Mesdames et Messieurs les Conseillers,

Conformément aux dispositions de la Loi sur les Communes du 28 février 1956 (état au 1^{er} juillet 2013), du règlement sur la comptabilité des Communes du 14 décembre 1979 (état au 1^{er} juillet 2006) et du règlement du Conseil communal de Leysin du 19 janvier 2015, nous soumettons à votre approbation le budget 2026.

1. PREAMBULE

L'élaboration du budget 2026 s'inscrit dans un contexte financier particulièrement contraignant pour les communes. Une part non négligeable des charges communales découle directement des mécanismes de péréquation et des transferts financiers fixés au niveau cantonal, sur lesquels les communes ne disposent d'aucune marge de manœuvre.

À cela s'ajoute l'impact du budget cantonal 2026, qui prévoit une diminution de la part communale sur l'impôt du gain immobilier ainsi qu'une baisse du financement cantonal de l'accueil de jour des enfants. Cette réduction des recettes renforce la pression sur nos finances et limite d'autant les capacités d'investissement et de planification à moyen terme.

Dans ce cadre, la Municipalité a poursuivi un objectif d'équilibre et de responsabilité, veillant à maintenir la qualité des prestations à la population tout en adaptant la planification financière à ces nouvelles contraintes. Le présent budget traduit ainsi une volonté de prudence et de gestion rigoureuse, dans un environnement où les variables externes échappant à la maîtrise communale sont de plus en plus déterminantes.

Le budget de fonctionnement de l'année 2026 présente un résultat positif de Fr. 107'226.97. Sur proposition de la Municipalité et à la suite de l'acceptation le 25 septembre 2025 par le Conseil communal, l'arrêté d'imposition prévoit de maintenir le taux fiscal à 78.0.

L'établissement du budget de fonctionnement se base sur une étude détaillée de chaque nature comptable, le budget 2025 et sur les comptes 2024.

Pour rappel, la Commune est affiliée au marché libre auprès de la Ville de Nyon jusqu'en 2028 pour la STEP et le Tobogganing, avec des tarifs dégressifs du kWh, à savoir (ct/kWh) : 2026 = 11.69 / 2027 = 10.62 / 2028 = 10.42. A ceux-ci se rajoutent les taxes et émoluments pour la mise à disposition des infrastructures de la Romande Energie (acheminement de l'électricité). Pour les autres postes de charges liés à l'électricité, ceux-ci font partie du marché régulé et fonctionnent de la même manière que les ménages privés.

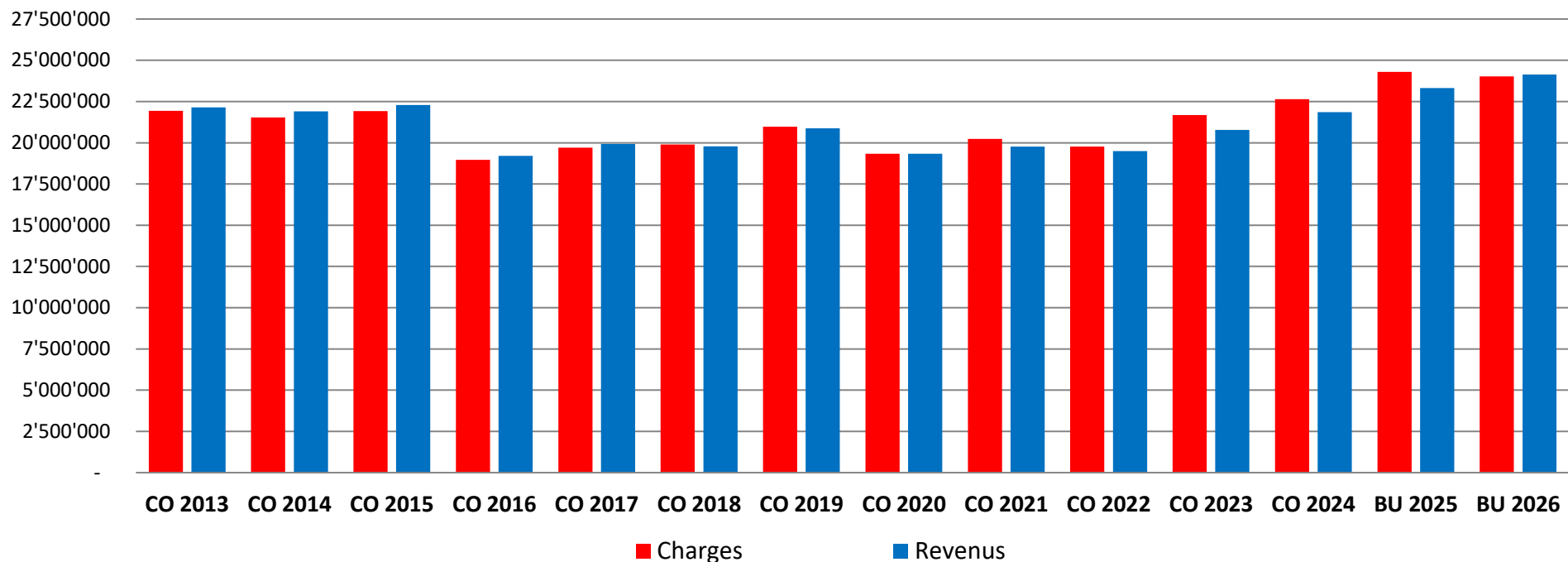
2. EVOLUTION DES CHARGES ET REVENUS

Par rapport au budget 2025, les charges totales passent de **Fr. 24'302'298.17** en 2025 à **Fr. 24'026'859.03** en 2026, soit **Fr. 275'439.14** de diminution (-1.13%).

Les revenus totaux pour 2026 sont en augmentation, passant de **Fr. 23'310'862.04** dans le budget 2025 à **Fr. 24'134'086.00** en 2026, soit **Fr. 823'223.96** d'augmentation (+3.53 %).

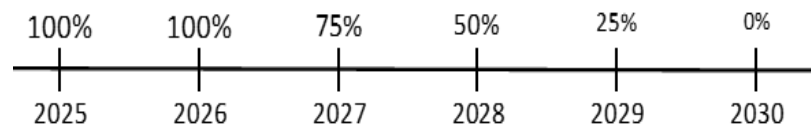
Pour information, les salaires des employés communaux n'ont pas été indexés pour l'année 2026.

Comparatif des charges et revenus 2013 à 2026



3. PEREQUATION INTERCOMMUNALE

L'année 2026 sera la deuxième année à bénéficier de la nouvelle péréquation intercommunale « NPIV ». L'année 2026 bénéficie toujours de la compensation transitoire à 100 %, toutefois, elle diminuera pour les années à venir, selon le barème suivant :



Plus d'informations sur le [site de l'Etat de Vaud](https://www.vd.ch/etat-droit-finances/communes/finances-communales) à l'adresse : <https://www.vd.ch/etat-droit-finances/communes/finances-communales>

Chiffres provisoires pour 2026 pour la Commune de Leysin

Décompte prévisionnel 2026	
	N° OFS
Commune : Leysin	5407
	Montant en CHF
Péréquation des ressources (R)	-4'846'685
Solidarité principale	-4'600'106
Dotation minimale	0
Prélèvements conjoncturels	-246'578
Péréquation des besoins structurels (B)	-1'512'846
Compensation "surface productive"	0
Compensation "population en altitude"	-1'512'846
Compensation "élèves pondérés"	0
Compensation des charges particulières des villes (V)	1'228'725
Couche population	856'013
Compensation des déficits des lignes de trafic urbain	372'712
Compensation transitoire (C)	-408'800
Total Péréquation (R + B + V + C)	-5'539'605
Participation à la cohésion sociale	3'625'871
Facture policière	622'914
Socle sécuritaire commun	113'615
Part des communes délégatrices	509'298
Total péréquation et factures cantonales	-1'290'820

Ces chiffres sont fournis par le Canton et peuvent être consultés sur leur site internet, rubriques « Finances communales ».

4. MODELE COMPTABLE HARMONISE 2 : MCH2

Comparaison avec les comptes 2024

La comparaison avec les comptes 2024 ne peut être considérée comme pertinente, car elle produit des résultats incohérents. Comme déjà annoncé lors de la préparation du budget 2025, le budget 2026 n'est donc présenté qu'en comparaison avec le budget 2025.

Cette situation résulte notamment de la réorganisation de plusieurs sections (par exemple, l'informatique et les ressources humaines intégrées à l'administration générale, requalification des immeubles en patrimoine administratif ou financier, etc.), ainsi que de l'introduction de la NPV et de diverses adaptations liées aux normes MCH2 (modification, ajout ou suppression de comptes).

Plus d'informations sur : <https://www.vd.ch/etat-droit-finances/communes/finances-communales/mch2>

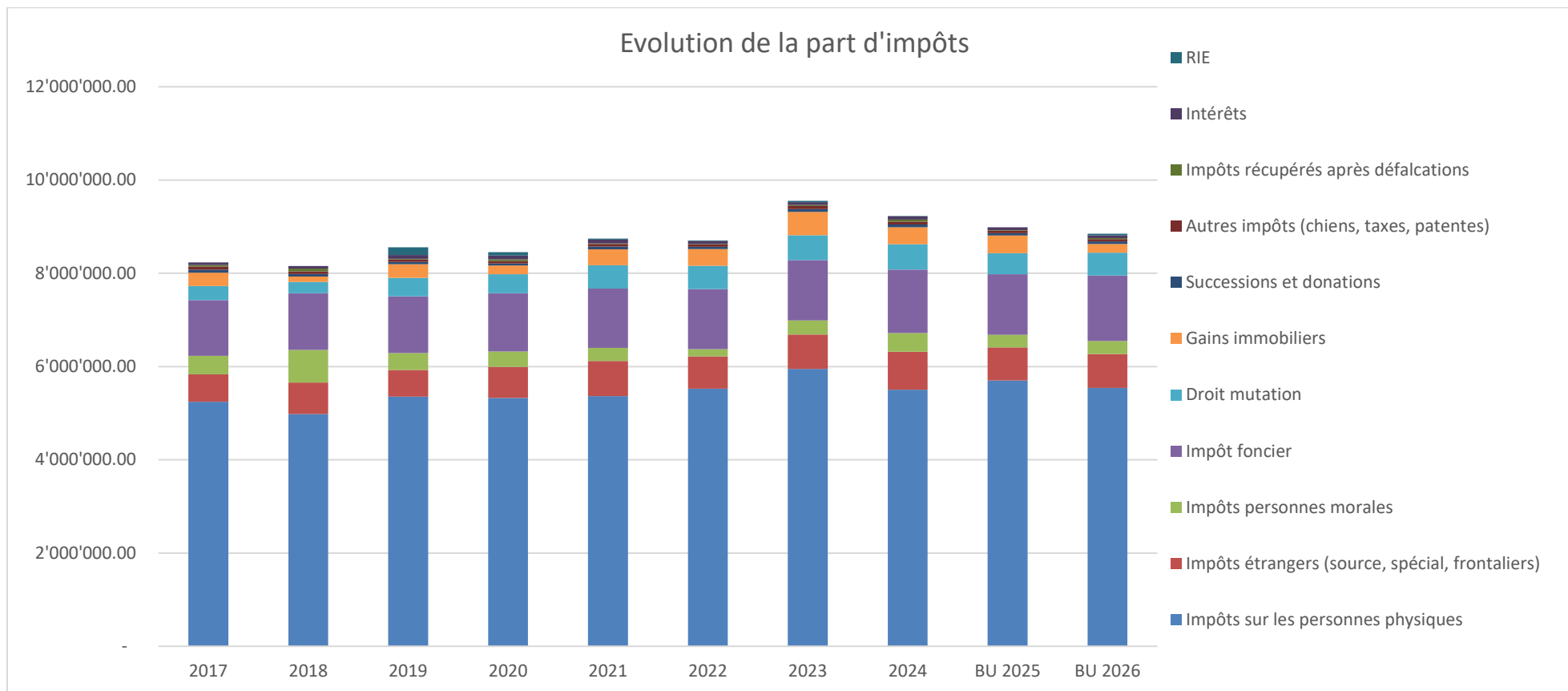
5. MARGE D'AUTOFINANCEMENT

La marge d'autofinancement est calculée, pour 2026, à **Fr. 1'431'638.42**, contre **Fr. 49'728.85** dans le budget 2025. Nous voyons ici une amélioration, se rapprochant des valeurs des années précédentes.

6. REVENUS FISCAUX ET IMPACT DU BUDGET CANTONAL 2026 SUR NOS FINANCES

Le budget 2026 de l'État de Vaud prévoit de ponctionner davantage les communes vaudoises sur la part de l'impôt sur les gains immobiliers. Jusqu'à présent, les communes percevaient 42 % du gain immobilier réalisé sur leur territoire. **Le canton a décidé de réduire cette part à 23 %**, entraînant une baisse substantielle de ressources pour l'ensemble des communes. De plus, il a été décidé de diminuer le financement cantonal de l'accueil de jour des enfants dès 2026, correspondant à une baisse de la contribution de l'État de 25 % à 23 % de la masse salariale éducative. Cette charge a été reportée sous l'accueil de jour des enfants (AJE).

Pour Leysin, cette décision représente un impact financier significatif. Entre 2020 et 2024, Leysin a perçu en moyenne environ **Fr. 350'000.00** par an de part d'impôt sur les gains immobiliers. Par rapport aux évolutions récentes, il a été décidé de tenir compte de cette diminution de revenus sous le compte 9100.4601.00, pour lequel un montant de **Fr. 191'000.00** a été prévu, contre **Fr. 380'000.00** en 2025. **Cette différence est équivalente à environ 2 points d'impôts communaux** (voir tableau page suivante).



7. CONCLUSIONS

La Municipalité accorde une attention particulière à l'optimisation des charges de fonctionnement sur lesquelles elle exerce une influence directe. Toutefois, la mise en œuvre du MCH2, encore en phase de rodage, ainsi que les mesures prévues dans le budget cantonal 2026 — en particulier la réduction de la part communale de l'impôt sur les gains immobiliers — entraînent des impacts significatifs sur nos finances.

La Municipalité se tient à la disposition de la Commission des finances pour répondre aux questions et apporter toutes les précisions complémentaires dont elle pourrait avoir besoin.

Dès lors, la Municipalité vous prie, Madame la Présidente, Mesdames et Messieurs les Conseillers, de bien vouloir prendre note de la résolution suivante :

LE CONSEIL COMMUNAL DE LEYSIN DANS SA SEANCE DU 11 DECEMBRE 2025

Vu le préavis no 06/2025 du 31 octobre 2025
Où le rapport de la Commission des finances

Considérant que cet objet a été porté à l'ordre du jour

DECIDE

D'approuver le budget de fonctionnement de la Commune pour l'année 2026 qui se présente comme suit :

Revenus	CHF	24'134'086.00
Charges	CHF	<u>24'026'859.00</u>
Bénéfice	CHF	107'226.97

Ainsi délibéré par la Municipalité dans sa séance du 3 novembre 2025 pour être soumis à l'approbation du Conseil communal.

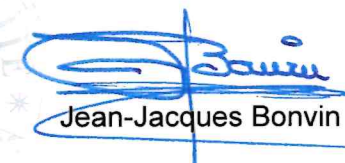
Nous vous prions de croire, Madame la Présidente, Mesdames et Messieurs les Conseillers, à l'assurance de notre considération distinguée.

Au nom de la Municipalité :

Le Syndic :

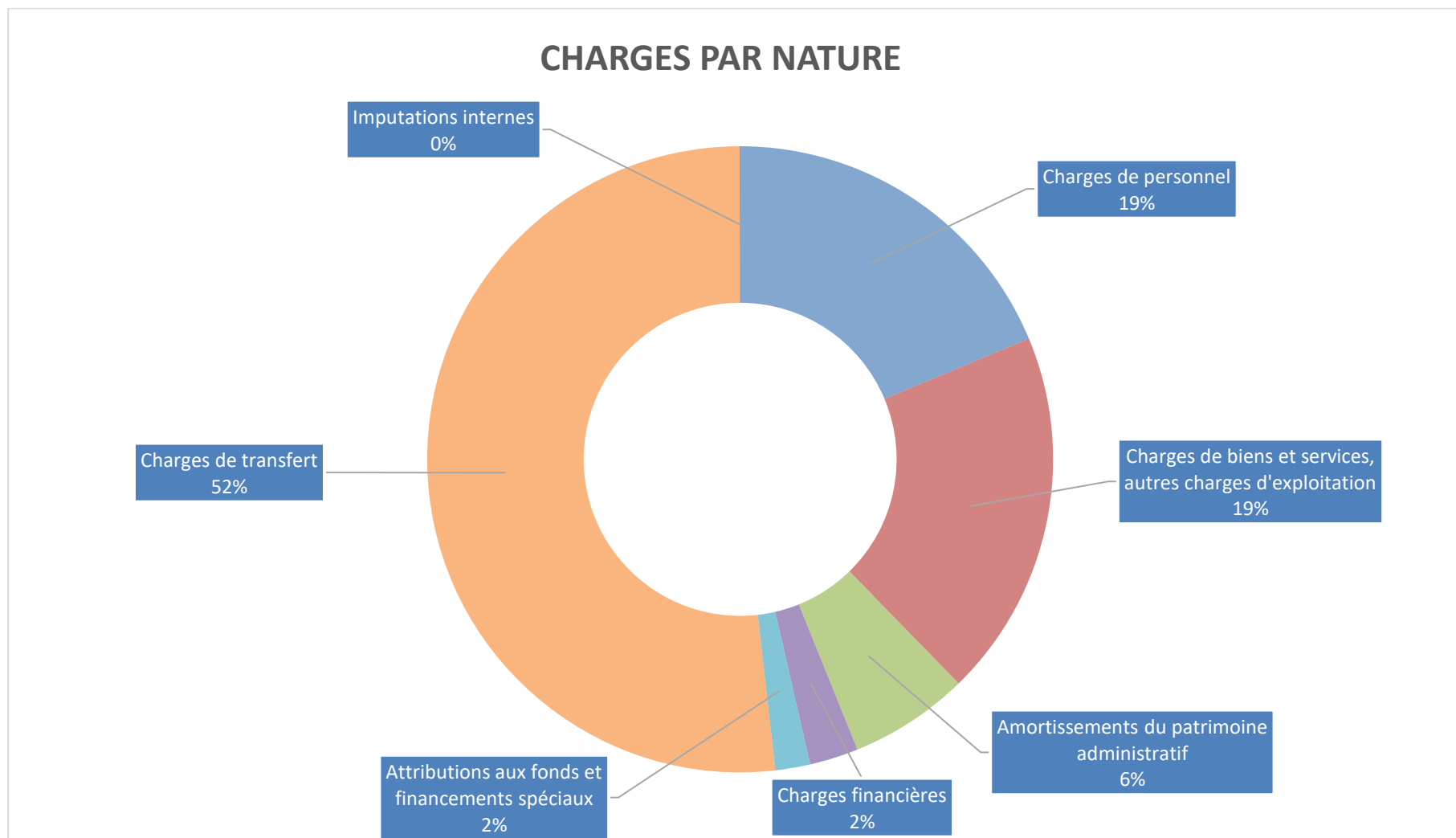
Le Secrétaire :

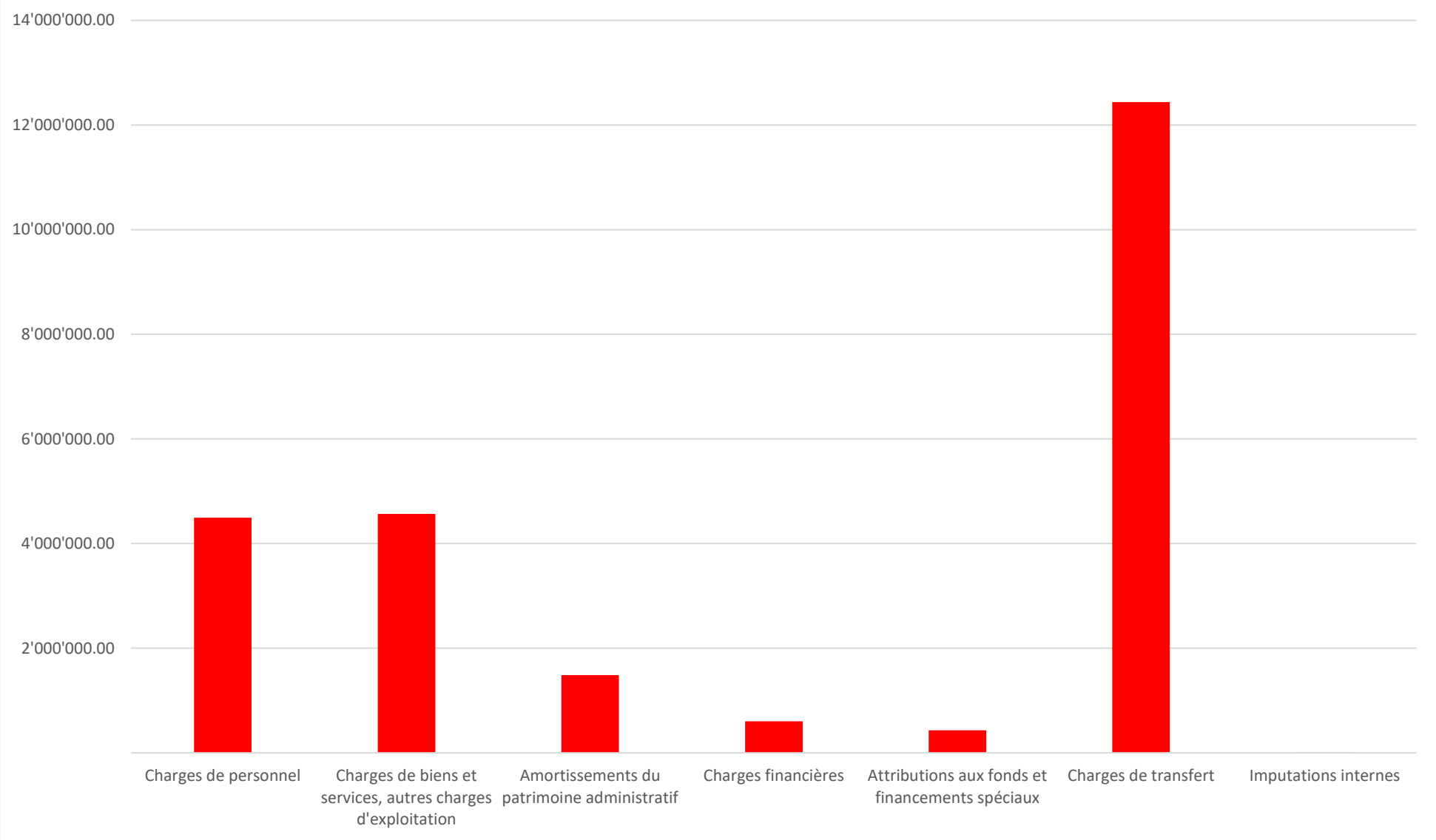

Jean-Marc Udriot


Jean-Jacques Bonvin

3 Charges par nature		Budget 2026	Budget 2025	Ecart	Ecart
		24'026'859.03	24'302'298.17	-280'004.14	-1.13%
30	Charges de personnel	4'492'840.00	4'485'350.00	7'490.00	0.17%
300	Autorités et commissions	306'500.00	306'500.00		0.00%
301	Salaires du personnel administratif et d'exploitation	3'092'285.00	3'077'345.00	14'940.00	0.49%
303	Travailleur-euse-s temporaires	72'020.00	74'620.00	-2'600.00	-3.48%
304	Allocations	2'400.00	2'400.00		0.00%
305	Cotisation patronale	982'235.00	985'585.00	-3'350.00	-0.34%
309	Autres charges de personnel	37'400.00	38'900.00	-1'500.00	-3.86%
31	Charges de biens et services, autres charges d'exploitation	4'565'055.00	4'693'745.00	-128'690.00	-2.74%
310	Charges de matériel et de marchandises	560'000.00	591'750.00	-31'750.00	-5.37%
311	Immobilisations n'étant pas portées à l'actif	129'500.00	118'500.00	11'000.00	9.28%
312	Alimentation et élimination de biens-fonds, PA	298'090.00	301'030.00	-2'940.00	-0.98%
313	Prestations de services et honoraires	2'060'595.00	2'167'695.00	-107'100.00	-4.94%
314	Gros entretien et entretien courant	1'216'000.00	1'190'500.00	25'500.00	2.14%
315	Entretien des biens meubles et immobilisations incorporelles	141'870.00	165'370.00	-23'500.00	-14.21%
316	Loyers, leasing, baux à ferme, taxes d'utilisation	23'100.00	22'000.00	1'100.00	5.00%
317	Remboursements de frais	9'900.00	9'900.00		0.00%
318	Réévaluations sur créances	120'000.00	120'000.00		0.00%
319	Diverses charges d'exploitation	6'000.00	7'000.00	-1'000.00	-14.29%
33	Amortissements du patrimoine administratif	1'486'649.45	1'758'693.02	-272'043.57	-15.47%
330	Amortissements des immobilisations corporelles PA	1'332'470.00	1'579'513.57	-247'043.57	-15.64%
332	Amortissements des immobilisations incorporelles PA	154'179.45	179'179.45	-25'000.00	-13.95%
34	Charges financières	604'478.00	678'268.00	-73'790.00	-10.88%
340	Charges d'intérêts	603'478.00	677'268.00	-73'790.00	-10.90%
349	Autres charges financières	1'000.00	1'000.00		0.00%
35	Attributions aux fonds et financements spéciaux	433'292.00	71'250.00	362'042.00	508.13%
351	Attributions aux fonds et financements spéciaux	433'292.00	71'250.00	362'042.00	508.13%
36	Charges de transfert	12'438'044.58	12'608'992.15	-170'947.57	-1.36%
360	Parts des revenus destinés à des tiers	1'502'335.00	1'648'902.00	-146'567.00	-8.89%
361	Parts à des collectivités publiques	4'461'298.58	4'453'895.15	7'403.43	0.17%
362	Péréquation financière et compensation des charges	4'854'596.00	4'899'945.00	-45'349.00	-0.93%
363	Subventions à des collectivités et à des tiers	1'619'815.00	1'606'250.00	13'565.00	0.84%
39	Imputations internes	6'500.00	6'000.00	500.00	8.33%
392	Imput. internes bail à ferme, loyers, frais d'utilisation	6'500.00	6'000.00	500.00	8.33%

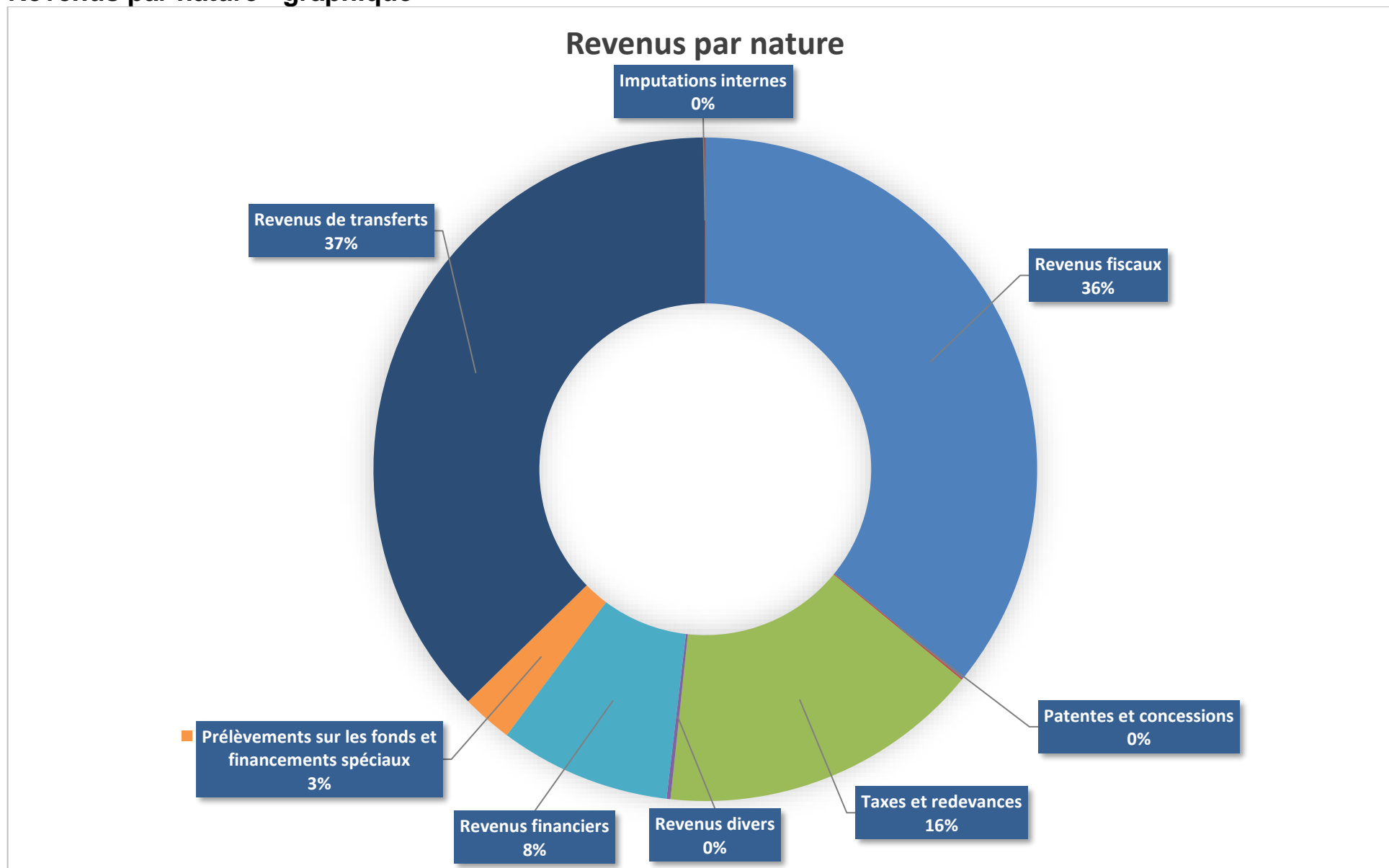
Charges par nature – graphiques

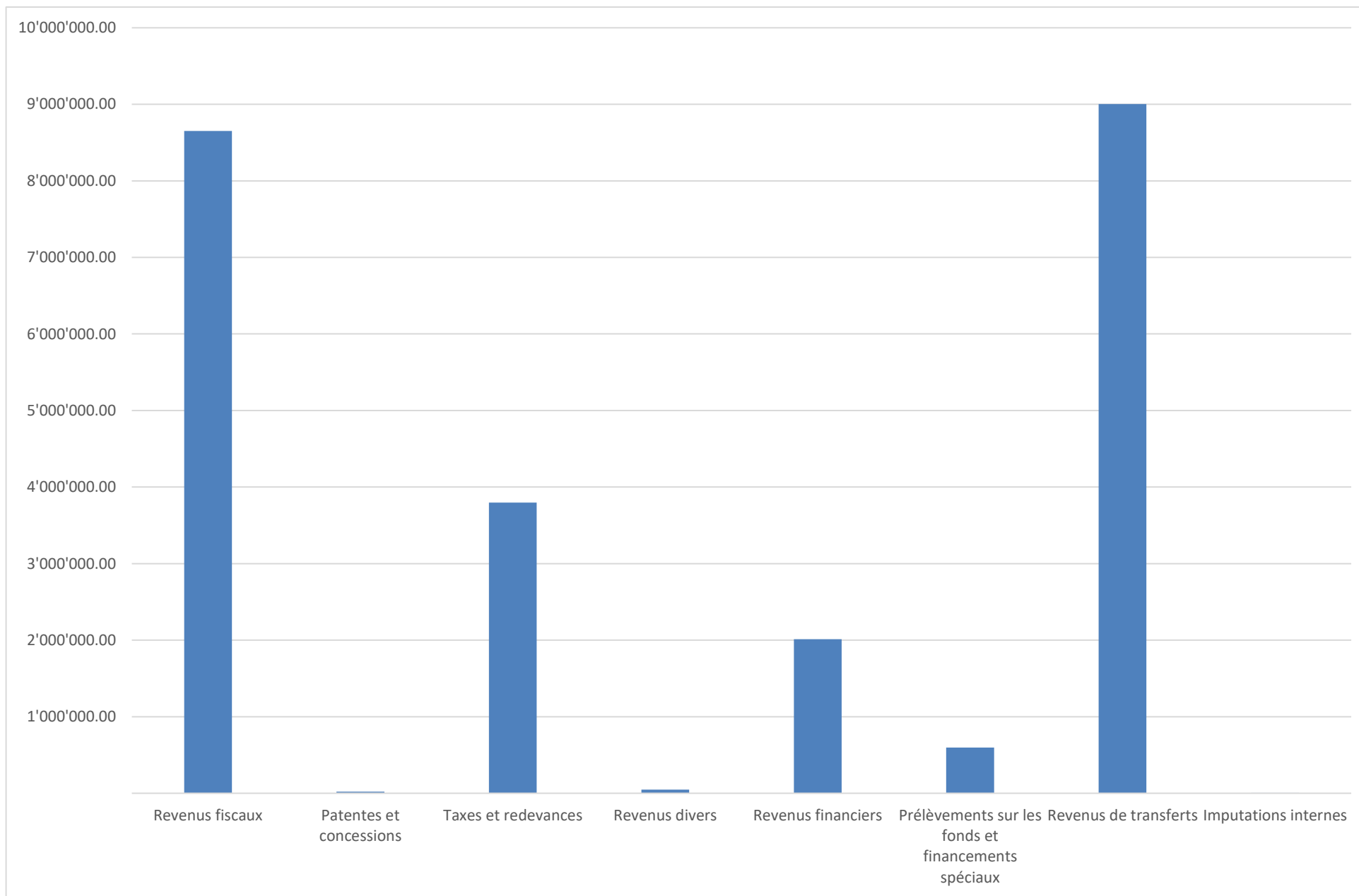




4	Revenus par nature	Budget 2026	Budget 2025	Ecart	Ecart
		24'134'086.00	23'310'862.04	823'223.96	3.53%
40	Revenus fiscaux	8'653'000.00	8'644'200.00	8'800.00	0.10%
400	Impôts directs, personnes physiques	6'353'000.00	6'485'000.00	-132'000.00	-2.04%
401	Impôts directs, personnes morales	280'000.00	270'000.00	10'000.00	3.70%
402	Autres impôts directs	1'990'000.00	1'860'000.00	130'000.00	6.99%
403	Impôts sur la propriété et sur les charges	30'000.00	29'200.00	800.00	2.74%
41	Patentes et concessions	22'000.00	22'000.00		0.00%
412	Concessions	22'000.00	22'000.00		0.00%
42	Taxes et redevances	3'796'500.00	3'439'000.00	357'500.00	10.40%
421	Emoluments pour actes administratifs	177'000.00	182'000.00	-5'000.00	-2.75%
424	Taxes d'utilisation et prestations de service	2'918'500.00	2'621'500.00	297'000.00	11.33%
425	Recettes sur ventes	441'500.00	371'000.00	70'500.00	19.00%
426	Remboursements et prestations de services	244'500.00	246'500.00	-2'000.00	-0.81%
427	Amendes	15'000.00	18'000.00	-3'000.00	-16.67%
43	Revenus divers	46'000.00	45'000.00	1'000.00	2.22%
430	Revenus d'exploitation divers	46'000.00	45'000.00	1'000.00	2.22%
44	Revenus financiers	2'012'356.00	1'912'136.00	100'220.00	5.24%
440	Revenus des intérêts	500'000.00	420'000.00	80'000.00	19.05%
443	Produits des immeubles du PF	319'720.00	311'000.00	8'720.00	2.80%
447	Produits des immeubles PA	1'192'136.00	1'180'636.00	11'500.00	0.97%
448	Revenus des immeubles loués	500.00	500.00		0.00%
45	Prélèvements sur les fonds et financements spéciaux	595'530.00	791'778.04	-196'248.04	-24.79%
451	Plvmts sur fonds et financements spéciaux / capital propre	595'530.00	791'778.04	-196'248.04	-24.79%
46	Revenus de transferts	9'002'200.00	8'450'748.00	551'452.00	6.53%
460	Part de revenus	1'891'000.00	1'949'110.00	-58'110.00	-2.98%
461	Dédommagements des collectivités locales	65'370.00	32'000.00	33'370.00	104.28%
462	Péréquation financière et compensation des charges	6'793'330.00	6'457'138.00	336'192.00	5.21%
463	Subventions de collectivités et de tiers	252'500.00	12'500.00	240'000.00	1920.00%
49	Imputations internes	6'500.00	6'000.00	500.00	8.33%
490	Imput. internes approv. en matériel et en marchandises	6'500.00	6'000.00	500.00	8.33%

Revenus par nature - graphique





Résumé par Fonction

Compte	Désignation	Budget 2026		Budget 2025		Ecart 2026	
		Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
0	ADMINISTRATION GÉNÉRALE	2'316'500.00	470'000.00	2'246'295.00	460'280.00	70'205.00	9'720.00
01	LEGISLATIF ET EXECUTIF	456'800.00	45'000.00	491'800.00	45'000.00	-35'000.00	
02	SERVICES GÉNÉRAUX	1'859'700.00	425'000.00	1'754'495.00	415'280.00	105'205.00	9'720.00
1	ORDRE ET SECURITE PUBLIQUE, DEFENSE	1'099'439.00	110'000.00	1'134'956.68	117'000.00	-35'517.68	-7'000.00
11	POLICE	929'414.00	110'000.00	964'285.68	107'000.00	-34'871.68	3'000.00
15	SERVICE DU FEU	95'575.00		95'220.00	10'000.00	355.00	-10'000.00
16	DEFENSE	74'450.00		75'451.00		-1'001.00	
2	FORMATION	3'806'529.58	1'632'536.00	3'852'879.15	1'613'536.00	-46'349.57	19'000.00
21	SCOLARITE OBLIGATOIRE	3'802'324.58	1'632'536.00	3'848'239.15	1'613'536.00	-45'914.57	19'000.00
29	AUTRES SYSTEMES EDUCATIFS	4'205.00		4'640.00		-435.00	
3	CULTURE, SPORT ET LOISIRS, EGLISE	2'677'835.00	760'000.00	2'855'164.85	849'110.00	-177'329.85	-89'110.00
31	HERITAGE CULTUREL	25.00		25.00			
32	CULTURE, AUTRE	137'600.00		156'000.00		-18'400.00	
33	MEDIAS	11'500.00		12'000.00		-500.00	
34	SPORTS ET LOISIRS	2'454'300.00	760'000.00	2'611'134.85	849'110.00	-156'834.85	-89'110.00
35	EGLISES ET AFFAIRES RELIGIEUSES	74'410.00		76'005.00		-1'595.00	
4	SANTE	350.00		350.00			
42	SOINS AMBULATOIRES ET SAUVETAGE	350.00		350.00			
5	PREVOYANCE SOCIALE	98'500.00		100'020.00		-1'520.00	
53	VIEILLESSES ET SURVIVANTS	30'000.00		30'000.00			
54	FAMILLE ET JEUNESSE	50'000.00		50'000.00			
56	LOGEMENTS SOCIAUX	5'000.00		10'000.00		-5'000.00	
57	AIDE SOCIALE ET DOMAINE DE L'ASILE	13'500.00		10'020.00		3'480.00	
6	TRAFIC ET TELECOMMUNICATIONS	3'662'200.00	186'500.00	3'657'115.00	16'500.00	5'085.00	170'000.00
61	CIRCULATION ROUTIERE	2'232'865.00	4'000.00	2'290'780.00	4'000.00	-57'915.00	
62	TRANSPORTS PUBLICS	1'429'335.00	182'500.00	1'366'335.00	12'500.00	63'000.00	170'000.00

Compte	Désignation	Budget 2026		Budget 2025		Ecart 2026	
		Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
7	PROTECTION DE L'ENVIRONNEMENT ET AMENAGEMENT DU TERRITOIRE	3'682'689.45	3'297'530.00	3'726'452.49	2'917'778.04	-43'763.04	379'751.96
71	APPROVISIONNEMENT EN EAU	1'055'000.00	1'055'000.00	1'055'000.00	1'055'000.00		
72	TRAITEMENT DES EAUX USEES	1'084'000.00	1'084'000.00	994'328.04	994'328.04	89'671.96	89'671.96
73	GESTION DES DECHETS	781'030.00	781'030.00	736'450.00	736'450.00	44'580.00	44'580.00
76	LUTTE CONTRE LA POLLUTION DE L'ENVIRONNEMENT	62'600.00	120'000.00	163'600.00	120'000.00	-101'000.00	
77	PROTECTION DE L'ENVIRONNEMENT, AUTRES	41'450.00	1'500.00	46'200.00	1'000.00	-4'750.00	500.00
79	AMENAGEMENT DU TERRITOIRE	658'609.45	256'000.00	730'874.45	11'000.00	-72'265.00	245'000.00
8	ECONOMIE PUBLIQUE	1'485'170.00	1'363'100.00	1'452'270.00	1'293'100.00	32'900.00	70'000.00
81	AGRICULTURE	174'640.00	121'600.00	134'770.00	121'600.00	39'870.00	
82	SYLVICULTURE	97'500.00	1'500.00	109'890.00	1'500.00	-12'390.00	
84	TOURISME	1'213'030.00	800'000.00	1'207'610.00	800'000.00	5'420.00	
87	COMBUSTIBLES ET ENERGIE		440'000.00		370'000.00		70'000.00
9	FINANCES ET IMPOTS	5'197'646.00	16'314'420.00	5'276'795.00	16'043'558.00	-79'149.00	270'862.00
91	IMPOTS	187'800.00	8'899'370.00	187'800.00	9'046'200.00		-146'830.00
93	PEREQUATION FINANCIERE ET COMPENSATION DES CHARGES	4'867'596.00	7'268'330.00	4'912'945.00	6'857'138.00	-45'349.00	411'192.00
96	ADMINISTRATION DE LA FORTUNE ET DE LA DETTE	142'250.00	146'720.00	131'050.00	140'220.00	11'200.00	6'500.00
99	POSTES NON VENTILABLES			45'000.00		-45'000.00	



CONSEIL COMMUNAL DE LEYSIN

EXTRAIT

du procès-verbal de la séance du 11 décembre 2025
Présidée par Madame Joan GALLMEIER

LE CONSEIL COMMUNAL DE LEYSIN

Vu le préavis municipal n° 7/2025 du 31 octobre 2025 relatif au

BUDGET 2026

Où le rapport de la Commission des Finances

Attendu que cet objet a été régulièrement porté à l'ordre du jour

DÉCIDE

d'approuver le budget de fonctionnement de la Commune pour l'année 2026 qui se présente comme suit :


➤ Revenus	CHF 24'134'086.00
➤ Charges	<u>CHF 24'026'859.00</u>
➤ Bénéfice	CHF 107'226.97

Ainsi délibéré en séance du 11 décembre 2025

Au nom du Conseil communal de Leysin :

La Présidente :

La Secrétaire :


Joan Gallmeier




Corinne Delacrétaz